

Le 25 juillet 2018

Objet: Avis de convocation pour l'Assemblée générale annuelle 2018

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous convoquons à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération Québécoise de Taekwondo WT qui se tiendra le dimanche 23 septembre 2018 à l'hôtel Universel à 13h00, dans la salle Terrasse, 5000 Rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1V 1A1.

Vous trouverez ci-joints:

- L'ordre du jour de cette Assemblée générale annuelle
- La procédure d'élection ;
- Le formulaire de mise en nomination;
- La carte de site de l'Assemblée.

Nous tenons à vous rappeler que seuls les membres du Conseil d'Administration en fonction ou sortant de charge, les présidents de chacune des Associations régionales et les membres actifs ou membres associés présents à titre de délégués élus de leurs dojangs ont droit de vote aux assemblées. Pour exercer ce droit de vote, ils doivent être membres en règle de la corporation au 31 mars de l'année de la tenue de l'assemblée générale. Une personne ne peut pas voter par procuration.

De plus, nous vous demandons d'afficher dans votre dojang cet avis de convocation pour l'information des membres.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au (514) 252-3198 ou au 1-800-762-9565.

Nous espérons une très grande participation de votre part et nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations amicales.

Jean Faucher

Président

Dimanche 23 septembre 2018, 13h00

L'hôtel Universel, la salle Terrasse, à 13h00, 5000 Rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1V 1A1.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Vérification de la régularité de la convocation
- 3. Vérification du quorum
- 4. Élection du président d'assemblée
- 5. Élection du secrétaire d'assemblée
- 6. Adoption de l'ordre du jour
- 7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2017
- 8. Rapport du président
- 9. Rapport du trésorier
- 10. Rapport du conseiller technique
- 11. Rapport de la secrétaire
- 12. Rapport du directeur exécutif
- 13. Présentation des États financiers
- 14. Nomination d'un expert-comptable
- 15. Ratification et adoption des changements aux règlements généraux
- 16. Nomination du Président d'élection
- 17. Nomination de scrutateur
- 18. Mise en nomination conformément au Règlement No1
- 19. Élection du vice-président
- 20. Élection du trésorier
- 21. Élection d'un administrateur
- 22. Élection d'un administrateur
- 23. Varia
- 24. Clôture de l'assemblée

Fédération Québécoise de Taekwondo

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO WTF

RG 1 Art.37 ÉLECTION ET DURÉE DU MANDAT

Les administrateurs sont élus, selon le poste qu'ils occupent et conformément aux périodes prévues ci-après à l'assemblée générale annuelle des membres et demeurent en fonction jusqu'à leur remplacement, leur réélection ou, s'il y a lieu, jusqu'à leur démission ou destitution.

Le président, le secrétaire, le conseiller technique et un administrateur sont élus les années impaires.

Le vice-président, le trésorier et les deux autres administrateurs sont élus les années paires.

L'élection des administrateurs de la corporation doit être effectuée par voie de scrutin secret.

Une personne ne peut cumuler deux postes au sein du conseil d'administration.

Un administrateur sortant de charge est rééligible à titre d'administrateur, peu importe le poste qu'il a occupé au sein du conseil d'administration.

RG 1 MISE EN NOMINATION

L'élection des membres du conseil d'administration doit être précédée d'une mise en nomination écrite, signée par trois membres et remise dix jours (10) avant la date de l'assemblée générale annuelle des membres. De plus, la personne proposée doit confirmer son acceptation en signant la mise en nomination.

En l'absence de mise en candidature à l'une ou l'autre des fonctions, des mises en candidature seront acceptées à l'assemblée générale.

Un candidat ne peut postuler qu'à une seule fonction.

Nous soussignés présentons la c	andidature de	
Au poste de	_au C.A. de la F0	QT lors de l'A.G.A. 2018.
En cejour du mois de	de l'An de grâce	
Nom en caractère d'imprimerie	Signature	No de Membre
Nom en caractère d'imprimerie	Signature	No de Membre
Nom en caractère d'imprimerie	Signature	No de Membre
Je soussigné accepte ma mise er	n candidature pou	ur le poste de
	_	
Nom en caractère d'imprimerie	Signature	No de Membre

MISE EN CANDIDATURE

- 1. Vice-président
- 2. Trésorier
- 3. Administrateur
- 4. Administrateur

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Vous pouvez transmettre votre candidature par télécopieur au (514) 254-7075

Où poster à : Fédération Québécoise de Taekwondo WTF 4545 Pierre de Coubertin Montréal (QC) H1V 0B2

Tous les formulaires de mise en candidature doivent être reçus au bureau de la FQT dix (10) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

L'hôtel Universel

5000 Rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1V 1A1.

Web site: www.hoteluniverselmontreal.com

Tel: 514 253 3365 ou sans frais 1-800-567-0223

